

LE PETIT JOURNAL

de Saint-Bonnet-le-Bourg



NUMERO
02

EDITO du Maire



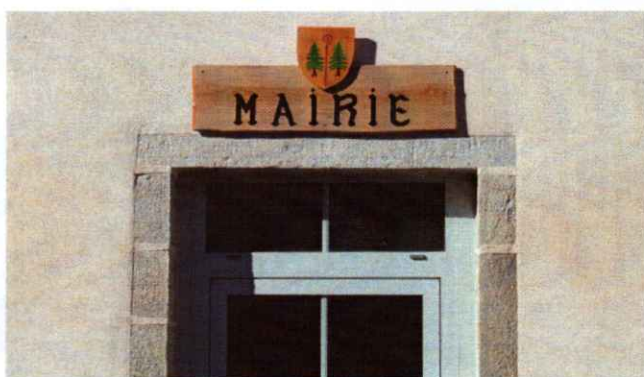
Nos élus en charge de la communication vous adressent un nouveau numéro du Petit Journal incluant, comme beaucoup nous l'ont suggéré, un diaporama photos.

Les photos rappellent les animations qui se sont déroulées depuis janvier 2015. L'Amicale Laïque a composé son nouveau bureau et Marie a bien voulu accepter d'en être présidente. Les membres de l'Amicale Laïque ont repris le fonctionnement de la bibliothèque et préparent des festivités pour les enfants.

Les panneaux en bois, réalisés par Maryse, ont été posés sur les façades des bâtiments : Bibliothèque et Mairie. Le troisième est terminé et sera installé sur l'entrée de la Salle des fêtes.

Le printemps arrive, les jonquilles fleurissent devant l'étang de Marchaud ou dans les parterres. On peut voir des habitants qui commencent les travaux d'entretien dans les prés. Les nouveaux élus du Conseil Départemental, toujours à l'écoute de vos problèmes, nous ont conseillés pour l'obtention de subventions. Nous envisageons le lancement de l'appel d'offre pour la réfection de 2 km de conduite d'eau, travaux fort coûteux pour la commune.

Marie-France Rebord



Embellissement de la façade de la Mairie avec son nouveau panneau (réalisé par Maryse Montel, habitante du Bourg)

Le journal est distribué par l'équipe municipale et est également disponible en Mairie.

INFOS pr@tiques

- **Heures d'ouverture de la Mairie**
 - Mercredi de 17h à 19h
 - Samedi de 14h à 17h
 - Fermée les autres jours
- **Contacteur la Mairie**
 - Téléphone : 04 73 72 50 27
 - Email : mairiedesaintbonnetlebourg@orange.fr

En cas d'urgence...

- **Appel d'urgence européen : 112**
- **Police-Secours : 17**
- **SAMU : 15**
- **Sapeurs-Pompiers : 18**
- **Dérangement TELECOM**
 - Ligne fixe : Appeler le 1013
 - Ligne internet : Appeler le 3900

Elections départementales

Canton des Monts du Livradois

Résultat du deuxième tour :

Elu	Mme GIRON Dominique M. COUPAT Jean-Luc	50,85%	Union de la Gauche
	Mme DUBIEN Ghislaine M. DUBOURGNOUX Eric	49,15%	Front de Gauche

L'ETANG DE MARCHAUD : un peu d'histoire...

Les pâturages humides du Livradois, pas toujours aisés à valoriser, ont souvent nécessité des opérations de drainage. Au Moyen-âge, ces situations ont été exploitées à d'autres fins. Les moines casadéens (de la Chaise-Dieu) y ont aménagé des étangs qui parsèment aujourd'hui encore le territoire.

L'étang de Marchaud, entouré de prairies humides et de boisements, est un exemple de construction casadéenne de dix hectares au fond d'une cuvette à pente très douce. Cet étang a été construit pour assurer l'approvisionnement en poissons des habitants pendant le carême. Le paysage autour de l'étang a bien changé depuis 1913, avec le développement des forêts (voir photos ci-dessous).



Etang de Marchaud
(Carte postale datant de 1913)



Etang de Marchaud
(Octobre 2014)

Déchetterie

La déchetterie la plus proche est celle de Saint-Germain-l'Herm.

Adresse :

Route d'Aix-la-Fayette
Lieu-dit Lair

Téléphone : 04 73 72 09 14

■ Horaires d'été

(du 15/04 au 14/10)

Ouvert les mardi, jeudi, samedi

De 9h à midi et 14 à 18h

HISTOIRE

Réponse à la question

Dans le précédent numéro du journal, nous vous demandions si vous connaissiez le nom des habitants de Saint-Bonnet-le-Bourg.

En réalité, les habitants n'ont pas (encore) de gentilé même si certains sites internet nous appellent «Les Brayauds».

Ce gentilé est en fait le nom désignant les habitants de Saint-Bonnet-près-Riom dans les Combrailles. Le nom de Brayaud a été donné en raison d'un costume traditionnel, sorte de culotte étroite couvrant le corps de la ceinture aux genoux, appelé braye ou braie.

A nous tous de réfléchir à notre futur gentilé !

LE COIN LECTURE

En 2014, Jean-Marc Pineau a fait le tour du parc Livradois-Forez à pied en reliant les 162 communes du territoire (passage dans notre commune le 2 mai 2014).

Un livre d'environ 200 pages et 2 cahiers photos couleur relatant son parcours seront édités début avril au prix de 20€.

Achat du livre possible auprès de l'Amicale Laïque (06 80 14 72 40).

Citation...



"Ce qui me surprend le plus chez l'homme occidental, c'est qu'il perd la santé pour gagner de l'argent, et qu'il perd ensuite son argent pour récupérer la santé.

A force de penser au futur, il ne vit pas au présent et il ne vit donc ni le présent ni le futur. Il vit comme s'il ne devait jamais mourir et il meurt comme s'il n'avait jamais vécu".

Dalai Lama

Les canons du Bourg...

En Décembre dernier, lors des travaux d'assainissement de la commune (sous l'église, proche de l'ancien Artisanat), 2 fûts de canons ont été déterrés à la grande surprise de tous.

La Mairie projette une rénovation et mise en valeur de ces derniers autour du monument aux morts.

A ce jour, il est difficile de savoir pourquoi et durant quelle période ces canons sont arrivés dans le Bourg. Une fois complètement nettoyés, il sera possible de mener l'enquête et d'en savoir plus...



Les «canons du Bourg» à peine déterrés en Décembre 2014

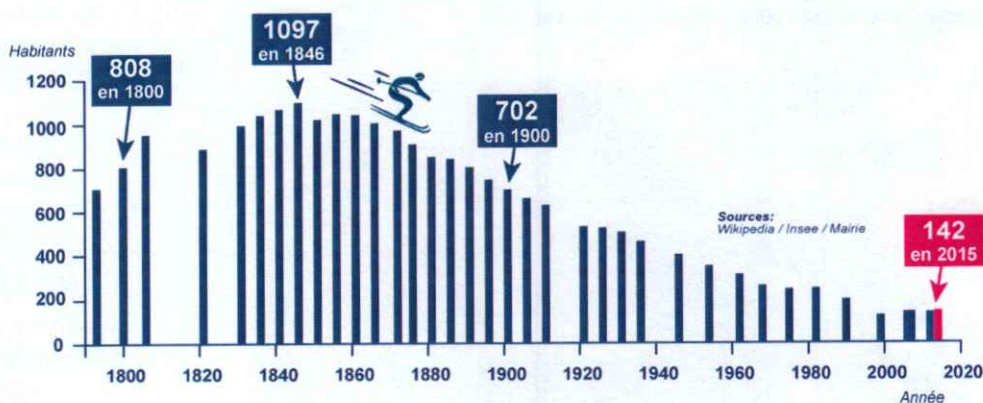
Souvenez-vous

Quand Bonnet n'était plus Saint...

Au cours de la période révolutionnaire de la Convention nationale (1792-1795), la commune a porté le nom de «Bonnet-le-Bourg» !

Combien sommes-nous ?

Plus de mille habitants ? Et oui, c'était il y a 170 ans, avant l'exode rural et que la population du Bourg ne diminue jusqu'à son effectif actuel de 142 habitants. Les optimistes diront que la population est en augmentation (le plus bas étant 126 habitants en 1999) !



Les Maires du Bourg

Qui étaient-ils ?

Nombreux maires se sont succédés dans notre commune depuis la révolution. Marie-France Rebord est la 13ème Maire à assumer cette fonction.

Période	Maire de la commune
Depuis 2001 (3ème mandat)	Mme Marie-France REBORD
Du 19 Mars 1989 à 2001	M. Régis REBORD
Du 3 Mai 1945 au 18 Mars 1989	M. Maurice PILLAT
Du 12 Novembre 1944 au 2 Mai 1945	M. Pierre BAYLE
De Juin 1944 au 11 Novembre 1944	M. Pierre MAGAUD
Du 10 Décembre 1919 à Juin 1944	M. Louis MISSONNIER
Du 18 Mai 1900 au 9 Décembre 1919	M. Pierre NIGOND
De 1892 à 1900	M. Vital BATISSE
De 1870 à 1892	M. Benoît VERNET
De 1848 à 1870	M. Pierre VERNET
De 1832 à 1848	M. Pierre ROUSSEL
De 1818 à 1831	M. Benoît LHÉRITIER
De 1793 à 1818	M. Jean LASSAIGNE

SAINT-BONNET

En Images



Le village



La Grange



Maliscot



Lachaux



Marchaud



Maliscot



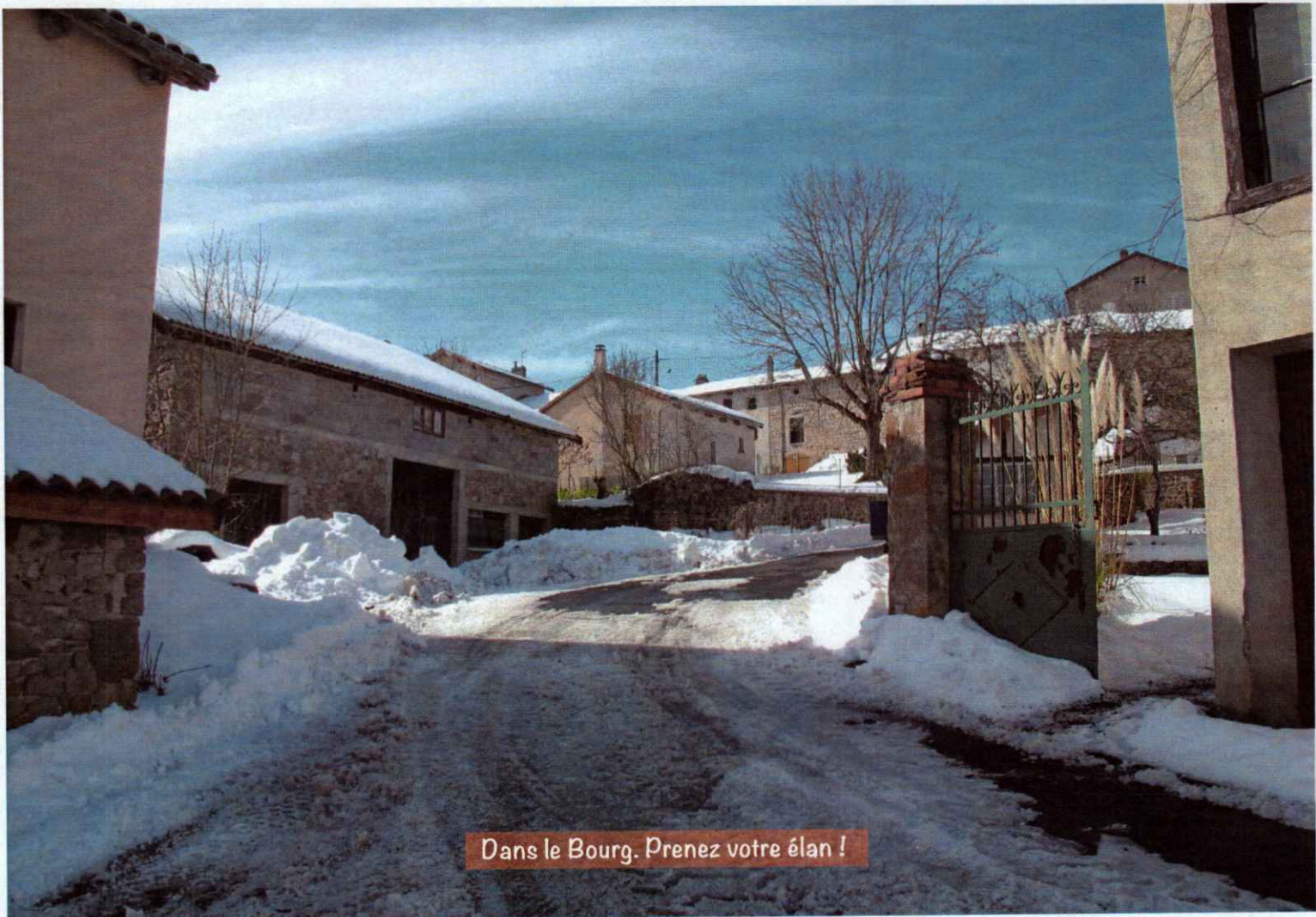
Le Bourg



Le presbytère



La rue principale



Dans le Bourg. Prenez votre élan !

MANIFESTATIONS 2015

PASSEES

3 janvier : La Galette des rois

La Mairie et le Comité des Fêtes ont organisé pour les plus de 65 ans un spectacle musical autour d'une galette des rois.

La Mairie avait aussi invité les enfants de la commune à se joindre à la manifestation afin de renforcer les liens intergénérationnels. Un livre a été offert à chacun d'entre eux. Un colis de Noël a été remis aux plus de 65 ans.

28 février : Concours de belote

Le Comité des Fêtes a organisé à la salle des fêtes un concours de belote qui a réuni 48 équipes.

Bravo à l'équipe de la commune Boudon-Courtine qui est arrivée 3ème et a été récompensée par un beau jambon de pays !



Ambiance musicale à la galette des rois



Concours de belote: la concentration est de mise...

A VENIR

15 avril : Chasse aux oeufs

L'Amicale Laïque de Saint-Bonnet-le-Bourg organise une chasse aux oeufs pour les enfants de la commune et des communes environnantes le mercredi 15 avril à 15h30. Elle sera suivie d'un goûter. Limite d'âge : 12 ans.

Départ de la bibliothèque de Saint-Bonnet-le-Bourg.



25 avril : Repas dansant

Le Comité des Fêtes organise un repas dansant à partir de 19h30 à la salle des fêtes de St-Bonnet-le-Bourg.



ECLAIRAGE DU CLOCHER



L'éclairage du clocher de l'église durant la nuit n'a pas pu être éteint comme prévu car l'installation électrique actuelle ne le permet pas. Une étude de l'éclairage public va être réalisée.

Pour information, dans le cadre des économies d'énergie, la commune a voté à l'unanimité (conseil municipal du 05/12/2014) l'arrêt de l'éclairage du clocher entre 23h le soir et 06h le matin.

TOUT SAVOIR SUR LE PARC



Randonnée, VTT, patrimoine, locations ou encore événements, le site internet du Parc naturel régional Livradois-Forez est une mine d'informations sur la région du Haut-Livradois.

Une adresse à retenir:

<http://www.vacances-livradois-forez.com/>

Bureau de Poste



Saint-Germain-l'Herm
Rue de la Prévoyance (sous l'église)
Tél: 04 73 72 01 10

Horaires d'ouverture au public :

Fermé le lundi

Mardi : de 9h à midi et de 13h30 à 16h

Mercredi et Jeudi : de 9h à midi et de 13h30 à 17h

Vendredi : de 9h à midi et de 14h à 17h30

Samedi : de 9h à midi

Distributeur de billets disponible à l'extérieur.

Levée du courrier de Saint-Bonnet-le-Bourg (ancienne poste du village) :

Du lundi au vendredi à 10h30

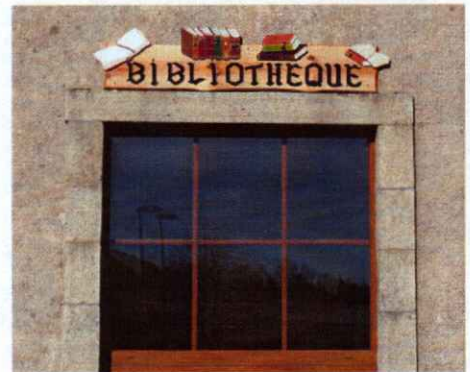
Le samedi à 8h00

BIBLIOTHÈQUE

Depuis le 1er janvier 2015, il est possible d'emprunter des livres à la bibliothèque de Saint-Bonnet-le-Bourg (ancienne école du village).

Permanence : 10h30 à 11h30.

- Les Samedi 11/04, 18/04, 16/05 et 20/06
- Prochaines dates à définir (généralement 3ème Samedi du mois)



Porte d'entrée de la bibliothèque, désormais reconnaissable grâce au panneau (Maryse Montel)

AMICALE LAÏQUE

Cette association promeut le sport et la culture dans la commune, plus particulièrement auprès des enfants.

Nouveau bureau depuis le 17 Janvier 2015 :

- Présidente : Marie Parra
- Trésorière : Véronique Hauville
- Secrétaire : Catherine Ricoux

ÉTAT CIVIL

Décès :

02 janvier : Alain Rumège

19 janvier : Gisèle Faye-Marchaud

30 Janvier : Edmond Vaisse

31 Mars : Jeanine Marchaud-Sauvat



Ingrédients

- ◆ 100 g de beurre
- ◆ 200 g de sucre
- ◆ 100 g de noisettes en poudre
- ◆ 100 g de farine
- ◆ 5 blancs d'oeuf
- ◆ De la crème anglaise

- 🕒 Temps de préparation : 10 min
- 🕒 Temps de cuisson : 25 min
- 🔥 Température : 180° C (Thermostat 6)



LE GÂTEAU DE CLARA : Le Creusois

Quand on a un petit creux... rien ne le vaut !

- 1- Mélangez le beurre fondu avec le sucre, puis la poudre de noisettes et la farine.
- 2- Montez les blancs en neige et ajoutez-les à la préparation.
- 3- Versez la pâte dans un moule beurré.
- 4- Cuire 25 minutes.
- 5- Servir le gâteau avec de la crème anglaise sur le dessus.

Et bon appétit bien sûr !

RECREATION

EXPERIENCE



MAL DE GORGE: Voulez-vous, en cas de mal de gorge, éclairer vivement la bouche de votre enfant? Voici un moyen d'avoir sous la main une source de lumière intense. Tenez une cuiller contre une bougie, la partie creuse vers la flamme, et vous aurez ainsi un excellent réflecteur, vous permettant de concentrer les rayons lumineux et de produire au fond de la gorge un éclairage suffisant.

DRÔLE DE TÊTE: Une cuiller en métal réfléchissant vous permet aussi d'étudier les propriétés des miroirs courbes. Présentez la partie creuse devant votre figure, vous vous verrez la tête en bas ; tournez la cuiller et la partie bombée, vous aurez une figure très allongée, droite cette fois, mais tournant à la caricature; en approchant progressivement votre figure de la cuiller, vous verrez votre nez atteindre les proportions les plus réjouissantes.

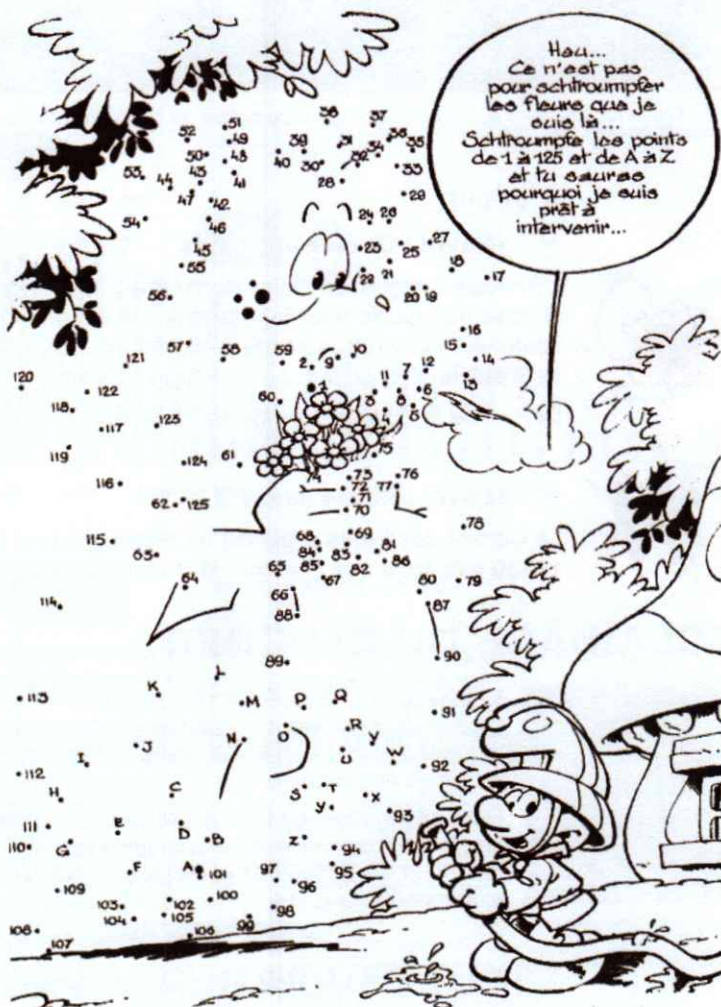
SUDOKU (niveau Moyen)

8	9	1		5		2
			2	9		1
				8	6	3
	6					
4		5	1	3		
	1					
				7	1	8
			3	6		5
3	8	4		1		7

Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

RELIER les points

De 1 à 125 et de A à Z pour découvrir ce qui se cache devant le Schtroumpf pompier du bourg.



BLAGUES



Un prêtre sonne chez les parents du petit Antoine qui ouvre la porte.
Le prêtre dit : je t'apporte clarté et lumière. Antoine appelle sa mère. Maman, c'est l'EDF !

C'est l'histoire de deux fous qui marchent à quatre pattes sur un chemin de fer.
Le premier dit : ben dis donc elle est longue cette échelle. L'autre se retourne et lui répond : t'inquiète pas, voilà l'ascenseur qui arrive...